

Le Vildéen

Magazine d'information municipale



Vildé-Guingalan.fr

www.vilde-guingalan.fr
Découvrez le site de votre commune



N° 2
2015

Mot du Maire



Dans quelques jours les travaux d'aménagement du bourg seront terminés. Un long chantier commencé en 2012 et traité en deux phases pour ne pas trop alourdir les finances communales. Les visiteurs nous félicitent de la réussite de cet investissement et trouvent notre cité accueillante et vivante.

J'espère que les Vildéens ont le même sentiment et que les petits désagréments occasionnés lors de ces travaux seront vite oubliés. J'aurai l'occasion prochainement de faire le bilan financier de cette opération et de vous présenter les autres projets à l'étude sur la commune.

Comme vous avez pu l'apprendre par la presse l'entreprise Kerméné envisage une extension de son activité sur la zone de Vaucouleurs. Un projet conséquent de 25 000 m² qui à terme devrait créer plusieurs dizaines d'emplois et donner un nouveau souffle à la zone industrielle.

Le lotissement privé route de Dinan, secteur de la « Petite Croix » est démarré et les lots seront mis en vente prochainement.

L'association catholique des chefs de famille de Vildé-Guingalan a fait un don à la commune pour changer les vitraux de l'église ; je les remercie vivement et avec l'accord du conseil municipal il a été décidé de lancer l'opération dès à présent : le montant des travaux se chiffre à 19 000 €.

Par ailleurs j'ai la satisfaction de vous annoncer, pour ceux qui ne le savent pas encore, que le site internet de la commune est opérationnel et que chacun d'entre vous peut apporter ses remarques et ses suggestions pour faire vivre cet outil interactif au service de la population.

Pour terminer je vous souhaite à toutes et à tous un bon été et de bonnes vacances pour ceux qui en prennent.

Bonne lecture.
Jean-Yves Juhel

Sommaire

>>> INFORMATIONS MUNICIPALES

Extraits des comptes rendus des conseils municipaux

- Séance du 29 janvier 2015 Page 3
- Séance du 26 février 2015 Page 3
- Séance du 19 mars 2015 Page 3
- Séance du 16 avril 2015 Page 4
- Séance du 21 mai 2015 Page 5
- Compte administratif 2014 Page 6
- Budget primitif 2015 Page 6

>>> INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Bruits de voisinage, nuisances sonores Page 7
- À voter ! Page 7
- Recensement militaire Page 7
- Chèque Sport 2015 / 2016 Page 8

>>> ÉTAT CIVIL

Page 8

>>> URBANISME

- Demande de déclaration préalable Page 8
- Demande de permis de construire Page 8

>>> INFORMATIONS COMMUNALES

- Appel aux bénévoles pour le nettoyage de l'église Page 9
- Le groupe des Liseurs de Maison Page 9
- Tournoi de Soccer Page 9
- Travaux Page 9
- Urbanisme Page 10
- Bretagne Très Haut Débit Page 10

>>> ÉCOLE

- Affaires scolaires et périscolaires Page 11

>>> VIE ASSOCIATIVE

- Arts et culture Page 13
- L'amicale laïque Page 13
- Le comité des fêtes Page 13
- Agenda des événements Page 13
- Cyclo Club Vildéen Page 13
- Randonneurs Pays de Plélan Page 14
- École de Foot Page 14
- Le club de l'amitié Page 14
- Rance Poker Club Page 15
- Association «Autour d'Emeric et d'Anthony» Page 15
- Club de foot seniors Page 15

Horaires de la Mairie

	Matin	Après-midi
Lundi	9h à 12h	14h à 17h
Mardi	fermé au public	
Mercredi	9h à 12h	14h à 17h
Jeudi	9h à 12h	fermé au public
Vendredi	9h à 12h	14h à 17h
Samedi	10h à 12h	fermé

Tél. 02 96 27 61 57 - Fax 02 96 27 07 99 - E-mail : mairievilde.guingalan@wanadoo.fr

Extraits des comptes rendus de conseils municipaux

Séance du 29 janvier 2015

Présents : Jean-Yves JUHEL, Maire, Marcel PIGEON, Anne-Marie FOSSARD, Monique LEMOINE, adjoints, René ROBERT, Annie REHEL, Christian MORIN, Roselyne MORICET, Philippe URO, Jérôme JUVAUX, Nadège DAMIDE, Myriam LE BAIL, Virginie CABUY.

Absents : Gérard MIRIEL (excusé) ayant donné pouvoir à Monique LEMOINE, Daniel JÉGO (excusé) ayant donné pouvoir à Marcel PIGEON

Monique LEMOINE a été nommée secrétaire.

>>> URBANISME / RESEAUX

■ 1) Mise en place du service instruction des documents d'urbanisme par Dinan Communauté convention de mise à disposition gratuite du service

Suite à la loi ALUR, Monsieur le Maire rappelle que l'instruction des dossiers d'urbanisme ne se fera plus par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer à compter du 1er juillet 2015 mais par Dinan Communauté et qu'une convention doit être signée.

Le conseil municipal approuve les termes de la convention et autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante qui prendra effet à compter du 15 avril 2015 pour une durée illimitée.

■ 2) Syndicat Départemental d'Energie - adhésion au groupement d'achat d'énergies

Monsieur le Maire annonce que, avant le 1er janvier 2015, les personnes publiques devaient recourir aux procédures prévues par le Code des marchés publics afin de sélectionner leurs prestataires pour la fourniture d'énergies. Il explique que la commune n'a pas engagé cette démarche car il est prévu que le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor créé un groupement d'achat.

Le conseil municipal accepte les termes de la convention constitutive du groupement d'achat d'énergies avec le SDE, autorise l'adhésion de la commune au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'énergies et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

>>> FINANCES

■ Ecole primaire - demande de subvention pour une classe de voile à JUGON-LES-LACS

Le conseil municipal décide de verser une subvention d'un montant de 38,00 euros par élève de CM2 domicilié à VILDÉ-GUINGALAN participant à une classe de voile à JUGON LES LACS, soit 570,00 euros.

Séance du 26 février 2015

Présents : Jean-Yves JUHEL, Maire, Gérard MIRIEL, Marcel PIGEON, Anne-Marie FOSSARD, Monique LEMOINE, adjoints, René ROBERT, Annie REHEL, Christian MORIN, Roselyne MORICET, Philippe URO, Daniel JÉGO, Jérôme JUVAUX (arrivé à 19 heures 30), Nadège DAMIDE, Myriam LE BAIL, Virginie CABUY.

Nadège DAMIDE a été nommée secrétaire.

>>> URBANISME / RESEAUX

■ 1) Aménagement du bourg - opérations de sécurité

Monsieur PIGEON explique que des travaux de sécurité sont prévus en 2015 : aménagement du bourg, installation d'écluses sur la Route de Dinan et aménagement d'un carrefour entre la rue de la Borgnette et la rue du Pont des Vignes.

Le conseil municipal, approuve le projet, autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de Monsieur le Sous-Préfet au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, donne un avis favorable pour le changement des canalisations et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au lot unique « travaux de voirie, espaces verts et eaux pluviales » pour l'aménagement du bourg pour un montant de 21 180,00 euros H.T. soit 25 416,00 euros T.T.C.

■ 2) Maison des associations - fourniture de rideaux et tringles

Le conseil municipal décide d'acheter des rideaux pour la Maison des Associations et de retenir les offres remises par STYLE COUTURE de PLANCOET pour un montant de 563,03 euros H.T. soit 675,63 euros T.T.C. et par BRICOMARCHÉ de TADEN pour un montant de 81,16 euros H.T., soit 97,39 euros T.T.C.

>>> FINANCES

■ 1) Contrat d'ouverture d'une ligne de trésorerie

Le conseil municipal décide de contracter une ligne de trésorerie à hauteur de 100 000,00 euros auprès du Crédit Mutuel Arkéa en raison des travaux prévus en 2015 et des subventions attendues.

■ 2) Vote du compte administratif et du compte de gestion 2014

Le conseil municipal arrête comme suit le compte de gestion et le compte administratif 2014 de la commune.

Résultat de clôture de la section de fonctionnement 2014 :

283 071,46 euros.

Résultat de clôture de la section d'investissement 2014 : - 36 335,84 euros

Séance du 19 mars 2015

Présents : Jean-Yves JUHEL, Maire, Gérard MIRIEL, Marcel PIGEON, Anne-Marie FOSSARD, Monique LEMOINE, adjoints, René ROBERT, Annie REHEL, Christian MORIN, Roselyne MORICET, Philippe URO, Daniel JÉGO, Jérôme JUVAUX, Nadège DAMIDE, Myriam LE BAIL, Virginie CABUY.

Philippe URO a été nommé secrétaire.

>>> FINANCES

■ 1) Groupement jeunes du Pays de Plélan Vildé demande de participation financière pour la rémunération de l'éducateur sportif

Monsieur le Maire rappelle que, depuis plusieurs années, il existe un « groupement jeunes » entre l'Association Sportive et Culturelle de Vildé-Guingalan et le Club Sportif Plélanais. Il précise que chaque jeune est licencié dans le club de son choix mais participe aux différentes activités sportives sous le nom « Groupement Jeunes Pays PLELAN-VILDE ». Un éducateur sportif, rémunéré par le Club Sportif Plélanais (CSP) a été embauché pour entraîner les jeunes.

Une aide financière est demandée.

Le conseil municipal décide de verser une subvention d'un montant de 1 800,00 euros pour l'année 2015 pour le fonctionnement du club et non pour la rémunération de l'éducateur sportif et décide de ne pas répondre favorablement aux prochaines demandes des clubs de football.

■ 2) Impôts locaux - taux d'imposition 2015

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2015, à savoir :

- taxe d'habitation : 14,99 %
- taxe foncière sur le bâti : 17,63 %
- taxe foncière sur le non bâti : 62,39 %

■ 3) Vote du budget primitif 2015

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif de la commune qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 808 666,00 euros (section fonctionnement) et à 581 919,00 euros (section investissement).

Séance du 16 avril 2015

Présents : Jean-Yves JUHEL, Maire, Gérard MIRIEL, Marcel PIGEON, Anne-Marie FOSSARD, Monique LEMOINE, adjoints, René ROBERT, Annie REHEL, Christian MORIN, Roselyne MORICET, Philippe URO, Daniel JÉGO, Nadège DAMIDE, Myriam LE BAIL, Virginie CABUY.

Absent : Jérôme JUVAUX

Nadège DAMIDE a été nommée secrétaire.

>>> URBANISME / RESEAUX

■ 4) Réhabilitation de l'école maternelle - attribution des travaux

Le conseil municipal décide d'effectuer des travaux de chauffage, menuiseries, peinture, faïence et carrelage à l'école maternelle et retient les offres remises par les entreprises EPR de PLÉNÉE-JUGON pour un montant de 11 615,33 euros H.T. soit 13 938,40 euros T.T.C., Eugène DENIS de SAINT-MICHEL-DE-PLELAN pour un montant de 18 213,88 euros H.T. soit 21 856,66 euros T.T.C., LE BAIL de VILDÉ-GUINGALAN pour un montant de 9 640,18 euros H.T. soit 11 568,22 € et MIRIEL de LÉHON pour un montant de 3 196,25 euros H.T. soit 3 835,50 euros T.T.C.

■ 5) Ecole - achat de vélos, de stores et d'un tableau triptyque

Le conseil municipal décide d'acheter des vélos, des stores et un tableau triptyque et de retenir les offres les mieux disantes, à savoir celles remises par les entreprises Manutan Collectivités pour un montant de 962,40 euros H.T. soit 1 154,88 euros T.T.C. et Bricomarché de LÉHON pour un montant de 44,75 euros H.T. soit 53,70 euros T.T.C.

■ 6) Achat de panneaux d'informations pour les propriétaires de chiens

Le conseil municipal décide d'acheter trois panneaux d'informations et de retenir l'offre remise par l'entreprise Self Signal de CESSON SEVIGNÉ pour un montant de 185,25 euros H.T. soit 222,30 euros T.T.C.

>>> URBANISME

■ 3) Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal par Dinan Communauté - transfert de compétence et modification des statuts

Monsieur le Maire rappelle que, la loi ALUR annonce le transfert automatique de la compétence en matière de PLU, de documents

d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale, en mars 2017, sauf si une minorité de blocage empêche ce transfert (25% des communes représentant 20% de la population de l'EPCI). L'élaboration du PLUI durera entre 4 et 5 ans.

Le conseil municipal approuve le transfert de la compétence en matière de Plan Local de l'Urbanisme, de document en tenant lieu et de carte communale à Dinan Communauté, prend note que les statuts de Dinan Communauté seront modifiés avec l'ajout de la compétence Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal et approuve les modalités de la gouvernance pour l'élaboration d'un PLUi.

■ 4) Etude foncière du centre-bourg - validation du cahier des charges et lancement de l'appel d'offres

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal, lors de sa séance le 27 novembre 2014, a approuvé la prise en considération de la mise à l'étude d'un projet en vue de la réalisation d'une opération d'aménagement dans les secteurs du centre-bourg, a validé la création du périmètre et a demandé l'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne pour procéder aux acquisitions de parcelles.

Dans la continuité de la démarche, Monsieur le Maire propose de lancer l'appel d'offres pour choisir un cabinet d'études

Le conseil municipal, par treize voix pour et une abstention, valide le projet de redynamisation du centre-bourg et notamment l'étude foncière et autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises avec avis presse, dans le cadre de la procédure adaptée prévue par l'article 28 du Code des Marchés Publics, ainsi qu'à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

>>> FINANCES

■ 1) Vote des subventions communales 2015

Le conseil municipal arrête comme suit le vote des subventions pour l'année 2015 :

Amicale Laïque (subvention de fonctionnement)	1 300.00 €
Amicale Laïque (sortie voile)	570.00 €
Art et Culture	200.00 €
ASC Vildé	1 800.00 €
Groupement Jeunes (Club Sportif Plélanais)	1 800.00 €
Autour d'Émeric et Anthony	200.00 €
CCAS	3 000.00 €
CLIC	20.00 €
Club de l'Amitié de Vildé-Guingalan	200.00 €
Comité des Fêtes et d'Animations	200.00 €
Cyclos Vildé	200.00 €
Fonds de Solidarité Logement	380.00 €
Kiwanis Club Dinan	100.00 €
Mission Locale	1 200.00 €
RASED	100.00 €
Rance Poker Club	200.00 €
Restos du Cœur	50.00 €
Société de Chasse	200.00 €
Solidarité Pays de Dinan Banque Alimentaire	50.00 €
On bouquine	50,00 €

■ 2) Redynamisation du centre-bourg - demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets départemental

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 27 novembre 2014 le conseil municipal a validé le projet de redynamisation du centre-bourg. Monsieur le Maire rappelle que la commune aura une aide financière de l'EPF pour l'étude. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental dans le cadre de cet appel à projets et à signer toutes les pièces nécessaires.

■ Questions diverses : Désignation d'un correspondant à la Mission Locale

Monsieur le Maire propose, suite à la création de la commission cohésion sociale, solidarité et citoyenneté de désigner un membre de cette commission comme correspondant à la Mission Locale. Madame Virginie CABUY est nommée correspondant à la mission locale.

Séance du 21 mai 2015

Présents : Jean-Yves JUHEL, Maire, Gérard MIRIEL, Marcel PIGEON, Anne-Marie FOSSARD, Monique LEMOINE, adjoints, René ROBERT, Annie REHEL, Christian MORIN, Philippe URO, Daniel JÉGO, Jérôme JUVAUX, Nadège DAMIDE, Myriam LE BAIL.

Absents : Roselyne MORICET ayant donné pouvoir à Monique LEMOINE, Virginie CABUY ayant donné pouvoir à Myriam LE BAIL. Marcel PIGEON a été nommé secrétaire.

>>> URBANISME / RESEAUX

■ 1) Réhabilitation de l'école maternelle - attribution des travaux

Le conseil municipal décide d'installer des cloisons dans les toilettes de l'école maternelle et d'effectuer un ragréage après suppression des tapis intégrés au sol et retient les offres remises par les entreprises BATICARRL' de TADEN pour un montant de 460,00 euros H.T. soit 552,00 euros T.T.C. et MIRIEL de LANGUENAN pour un montant de 864,00 euros H.T. soit 1 036,80 euros T.T.C.

■ 2) Don pour la restauration de l'église

L'association catholique des chefs de famille de Vildé a décidé de faire un don à la commune pour la restauration de l'église. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le don effectué par l'association pour un montant de 18 934,00 euros et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente décision.

■ 3) Eglise - fourniture et pose de vitraux

Le conseil municipal décide de remplacer les vitraux de l'église et retient l'offre de l'entreprise Les Maîtres Verriers Rennais de BOISGERVILLY pour un montant de 15 778,33 euros H.T. soit 18 934,00 euros T.T.C. euros.

■ 4) Eglise - travaux de rejointoiement pour le porche et mise en conformité du coffret électrique des cloches

Le conseil municipal décide d'entreprendre des travaux de rejointoiement pour le porche et de mettre en conformité le coffret électrique des cloches, retient les offres remises par les entreprises BENTO de LA LANDEC pour un montant de 2 915,65 euros H.T. soit 3 498,78 euros T.T.C. et BODET de PLERIN pour un montant de 1 526,00 euros H.T. soit 1 831,20 euros T.T.C. et autorise Monsieur le Maire à demander une subvention au titre du contrat de territoire et à envoyer les pièces nécessaires.

■ 5) Achat d'un support pour les vélos

Le conseil municipal décide d'acheter un support pour ranger les vélos et retient la proposition remise par l'entreprise Equip' Urbain de LAGNY-SUR-MARNE pour un montant de 264,00 euros H.T. soit 316,80 euros TTC.

>>> VOIRIE / URBANISME

■ 1) Aménagement d'écluses sur la Route de Dinan - RD 776

Le conseil municipal décide d'installer des écluses et retient l'offre remise par l'entreprise GUILLEMOT de BROONS pour un montant de 7 415,00 euros H.T. soit 8 898,00 euros T.T.C. et autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec le conseil départemental et tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux.

■ 2) Aménagement du carrefour de la Borgnette / rue du Pont des Vignes

Le conseil municipal décide d'effectuer les travaux de rétrécissement de la chaussée et retient l'offre remise par l'entreprise THEBAULT Enrobé de TADEN pour un montant de 3 062,00 euros H.T. soit 3 674,40 euros T.T.C.

■ 3) Aménagement de la cour de l'école - attribution des travaux

Le conseil municipal décide d'effectuer des travaux d'enrobé dans la cour de l'école maternelle et retient l'offre remise par l'entreprise COLAS de SAINT-GUINOUX pour un montant de 7 232,00 euros H.T. soit 8 678,40 euros T.T.C.

■ 4) Boculé - travaux de signalisation

Le conseil municipal décide d'effectuer des travaux d'aménagement du carrefour au Boculé et retient l'offre remise par l'entreprise Signalisation Marquage Revêtement de MELESSE pour un montant de 1 403,20 euros H.T. soit 1 683,84 euros T.T.C.

>>> FINANCES

■ 1) Opérations de sécurité - demandes de subvention

Monsieur le Maire propose de déposer des dossiers de subvention pour les travaux de sécurité prévus en 2015.

■ 2) Contrats d'assurances hors assurances des risques statutaires - avenants

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les avenants aux contrats d'assurances avec GROUPAMA pour l'année 2015.

■ 3) Décision modificative n°1 sur le budget communal 2015

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de prévoir une décision modificative pour :

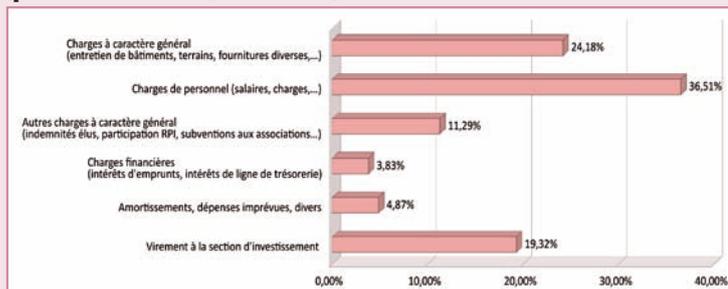
- augmenter les crédits de l'opération 868 « église » pour les vitraux,
- augmenter les crédits de l'opération 712 « aménagement du bourg » pour la DETR, diminuer les crédits liés à l'emprunt en conséquence,
- augmenter et diminuer les crédits au chapitre 74 « dotations et participations » car les données ont été publiées sur le site de la Direction Générale des Collectivités Locales,
- augmenter les crédits au chapitre 022 « dépenses imprévues » pour équilibrer la section.

Augmentation de crédits			Diminution de crédits		
Chapitre ou Opération	Compte	Montant	Chapitre	Compte	Montant
Op. 868	D2135	+ 20 000,00	-	R1641	- 18 539,00
Op. 712	R1341	+ 38 539,00			
Chap. 74	R74121	+ 11 731,00			
Chap. 74	R74127	+ 7 719,00	Chap. 74	R7411	- 925,00
Chap. 022	D022	+ 18 525,00			

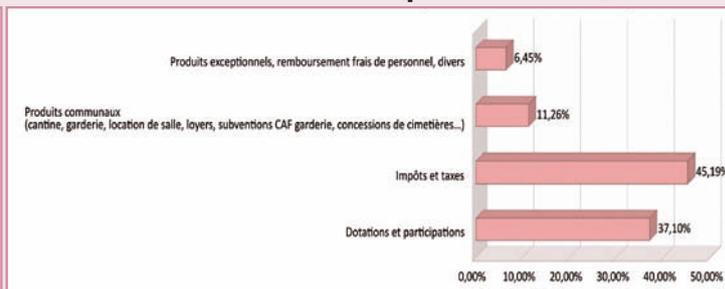
Le conseil municipal approuve la décision modificative présentée ci-dessus.

Compte administratif 2014

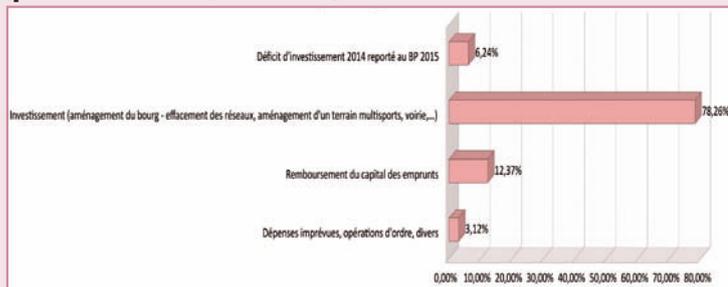
Section de fonctionnement - dépenses
(prévu : 767 230,00 euros)



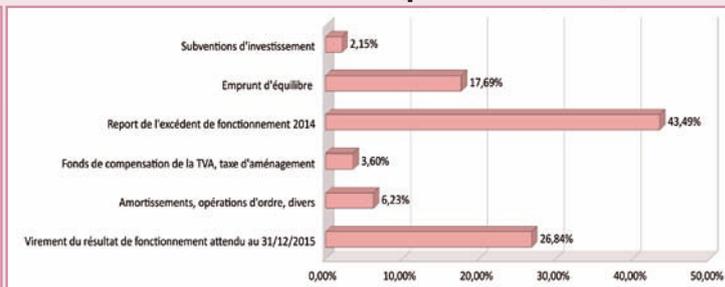
Recettes
(prévu : 767 230,00 euros)



Section d'investissement - dépenses
(prévu : 413 747,00 euros)

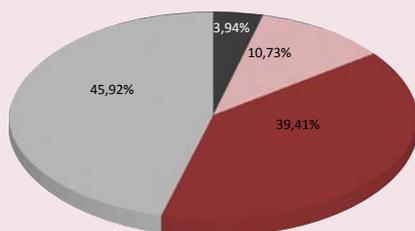
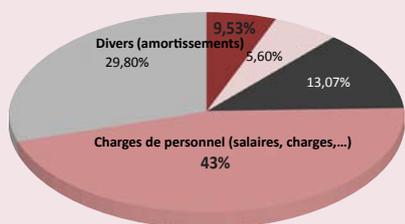


Recettes
(prévu : 413 747,00 euros)



Budget primitif 2015

>>> SECTION DE FONCTIONNEMENT



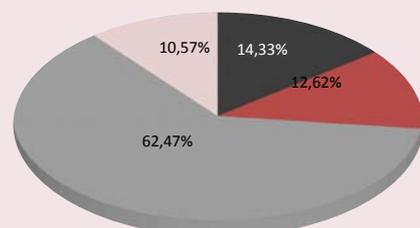
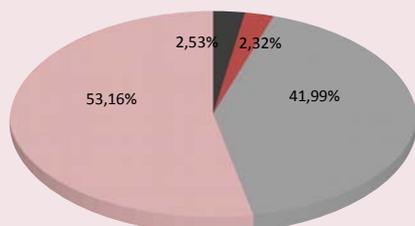
Dépenses

- Divers (amortissements)
- Charges financières (intérêts d'emprunts, intérêts de ligne de trésorerie)
- Autres charges à caractère général (indemnités élus, participation RPI, subventions aux associations...)
- Charges de personnel (salaires, charges...)
- Charges à caractère général (entretien de bâtiments, terrains, fournitures diverses...)

Recettes

- Produits exceptionnels, remboursement - Frais de personnel, divers
- Produits communaux (cantine, garderie, location de salle, loyers, subventions garderie, concessions de cimetières...)
- Dotations et participations
- Impôts et taxes

>>> SECTION D'INVESTISSEMENT



Dépenses

- Divers (opérations d'ordre, travaux en régie, amortissements, intégrations, déficit d'investissement reporté...)
- Travaux sur réseaux
- Remboursement du capital des emprunts
- Investissements (signalétique, achat de matériel, aménagement locaux associatifs...)

Recettes

- Divers (amortissements...)
- Fonds de compensation de la TVA sur les investissements 2012 de taxe d'aménagement
- Report de l'excédent de fonctionnement 2012
- Subventions sur les investissements

Bruits de voisinage Nuisances sonores



Selon l'article R 1334-31 du Code de la Santé publique, « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30 ;
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

A voter !

Les élections régionales auront lieu le dimanche 06 décembre 2015 pour le premier tour et le dimanche 13 décembre 2015 pour le second tour.



Je viens d'avoir seize ans, je pense au recensement

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

www.defense.gouv.fr/jdc

Les jeunes hommes et les jeunes filles **nés en avril, mai ou juin 1999** doivent se faire recenser à la mairie **au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans**, soit respectivement **en avril, mai ou juin 2015**.

>>> POURQUOI ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

>>> QUAND ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

>>> COMMENT ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile en présentant une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient **une attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple)

Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen



RESPECTONS nos défunts !

Des vols de plantes au cimetière
sont signalés régulièrement en Mairie...

Chèque Sport 2015/2016 : pour bouger sans se ruiner !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis huit ans maintenant un Chèque Sport d'un montant de 15€, destiné aux sportifs âgés de 16 à 19 ans. Ainsi, lors de la saison 2014/2015, plus



de 29 000 jeunes ont bénéficié du Chèque Sport et ont ainsi réduit de 15€ le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année, à compter du 1er juin, les jeunes nés en 1997, 1998, 1999 et 2000 peuvent à nouveau retirer leur chèque sur jeunes.

bretagne.bzh et le faire valoir auprès des 4 800 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail

de confirmation du téléchargement et de le présenter au club au moment de l'inscription.

Toutes les infos sur jeunes.bretagne.bzh

État civil

NAISSANCES

Le 09/01/2015	Rebecca LEPAGE	18 route de Guyac
Le 12/01/2015	Jules LE CALVEZ	3 impasse Les Jardins de Coavou
Le 18/01/2015	Maëlysa LECLERC	1 bis rue de La Croix Nergan
Le 09/02/2015	Cloé LEROY	19 La Ville Rault
Le 17/02/2015	Ilan COLLET MAURICIA	10 route de Guyac

DECES

Le 03/03/2015	NOGUES Claude	3 rue du Jard
Le 18/04/2015	MIRIEL Aristide	3 rue du Pont des Vignes
Le 28/04/2015	SAMPEUR Gilbert	Vaucouleurs
Le 13/05/2015	BASLE Patricia épouse WOJCIK	18 Les Molières

Urbanisme

DEMANDE DE DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Date	Demandeur	Adresse des travaux	Objet
14/01/2015	LE JEUNE Stéphane	7 Résidence des Camélias	Création d'une porte-fenêtre, pose d'un portillon, transformation d'une porte en fenêtre
19/01/2015	LE PIQUET Samuel	1 bis rue de La vallée	Création d'une chambre et d'une avancée d'entrée
22/02/2015	HERCOUET Émilie	39 rue des Moulins	Pose d'un portail et d'un abri bois
05/03/2015	SORIGNIARD Lucien	3 rue de La Vallée	Remplacement d'une porte d'entrée et d'une porte arrière de cave
09/03/2015	PIRON Louis	2 rue des Clossets	Pose d'un portail
18/03/2015	CRENO Pierrick	10 Résidence des Camélias	Construction d'un abri à matériel ouvert
20/03/2015	LEBRETON Jean-Claude	17 Les Noëls	Remplacement de la clôture
20/03/2015	MERDRIGNAC Laurent	6 Coavou	Pose d'une clôture
24/03/2015	RABASTE Loïc	8 rue du jard	Fermeture d'un préau existant - Aménagement étage
16/04/2015	BADARELLO Nathalie	14 Les Molières	Remplacement d'une porte d'entrée - Agrandissement d'une baie vitrée
29/04/2015	FÉTY Gaël	34 Coavou	Pose d'un portail et d'une clôture
30/04/2015	HOCHEDÉ DE LA PINSONNAIS Bertrand	18 Route de Dinan	Remplacement de la porte d'entrée et des fenêtres
16/05/2015	NACHBAR François	14 rue de La Landelle	Agrandissement et fermeture d'un abri bois
16/05/2015	BOURRASSEAU Vincent	5 rue de La Vallée	Reconstruction de la terrasse en béton et agrandissement
16/05/2015	BOURRASSEAU Vincent	5 rue de La Vallée	Agrandissement du préau existant
27/05/2015	COMMUNE DE VILDÉ-GUINGALAN	Allée des Écoliers	Remplacement partiel des portes et des fenêtres

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Date	Demandeur	Adresse des travaux	Objet
25/02/2015	SA KERMENE	Vaucouleurs	Construction d'un bâtiment de production
08/04/2015	GAEC DE LA CROIX MOY	La Croix Moy	Couverture de la fumière
03/06/2015	LECOMTE Gildas et Mélanie	3 Coavou	Construction d'un préau

Le grand nettoyage de l'église

Un appel aux bénévoles avait été lancé dans le dernier bulletin communal pour la réalisation du nettoyage de l'église qui a été effectué le mercredi 25 mars 2015.



Une dizaine de bénévoles ont répondu à cet appel. Cette opération sera renouvelée afin de préserver ce patrimoine communal.

La commune tient à remercier tous les bénévoles présents : Catherine, Claudine, Marie-Thérèse, Mélanie, Jacqueline, Monique, Myriam, Gérard R., Germain, William et Gérard M.

Le groupe des Liseurs de Maison à Vildé-Guingalan



Dimanche 19 avril 2015, Monsieur Yves CASTEL, guide conférencier, a commenté les éléments du patrimoine situés en centre-bourg à une quarantaine de personnes : les maisons du XVIIème, pont gaulois, église, la Commanderie, les Templiers...

Dans le cadre des découvertes des différentes communes du Pays de Dinan, la commission Patrimoine du Conseil de Développement du Pays de Dinan organise des visites mensuelles gratuites avec le groupe des « Liseurs de Maison », les dimanches après-midi à partir de 14 heures 30. Les visites sont gratuites et commentées par Monsieur Yves CASTEL. Ces visites ont pour objectif de répondre à la curiosité des habitants sur le patrimoine qui les entoure en leur donnant des clés élémentaires de lecture. Il s'agit donc de les « mettre en appétit de savoir ».

Visites à venir

- 12 juillet 2015 YVIGNAC LA TOUR
- 3 septembre 2015 SAINT SOLEN / LANVALLAY
- 11 octobre 2015 LA VICOMTE SUR RANCE

Plus de renseignements :

Conseil de développement du Pays de Dinan
5 rue Gambetta - 2ème étage - 22100 DINAN
Tél. 02 96 85 50 28 - Email : pays.dinan@wanadoo.fr

Un tournoi soccer au terrain multisports

Le 18 avril dernier, la commission cohésion sociale, solidarité et citoyenneté a organisé un tournoi de soccer. Sous un beau soleil une vingtaine de jeunes se sont retrouvés sur le terrain de soccer pour disputer le premier tournoi de la commune.

Les cinq équipes composées de tout âge, et encadrées par des élus ont pu se rencontrer de 13 heures 30 jusqu'à 17 heures. On pouvait supporter «les bons à rien», «les galettes saucisse», «les pros», «le réal» ou «les babas».

A l'issu du tournoi, «les bons à rien », ayant gagné tous leurs matchs, ont remporté une coupe et tous les jeunes ont pu se réunir autour d'un goûter et repartir avec un présent.



Bravo à nos jeunes, pour leur participation, leur enthousiasme et leur fairplay !!!!

Fort de son succès, la commission cohésion sociale, solidarité et citoyenneté renouvellera son expérience pendant les prochaines vacances scolaires (automne).

Travaux

>>> INCIVILITE

Exaspéré par les crottes de chiens sur les trottoirs, autour de la mairie ou sur les pelouses, le conseil municipal a décidé d'installer des panneaux.

Les élus souhaitent responsabiliser les propriétaires canins en les invitant à ramasser les déjections de leur animal...



>>> SUPPORT VELOS

Vous vouliez venir au centre bourg à vélo, mais vous ne savez pas où garer votre bicyclette en sécurité?

Maintenant vous pouvez sans problème...

un support de vélos a été mis en place face à la mairie!

Urbanisme

■ AMÉNAGEMENT DU BOURG (tranche conditionnelle)



Les travaux sont effectués par les entreprises EVEN et ASPO. Ils ont débuté fin mars par la réfection du réseau pluvial (après le passage d'une caméra) et ils devraient se terminer début juillet pour ce qui concerne la voirie et les aménagements. Suivront ensuite, à l'automne, les aménagements paysagers.

> Travaux de sécurité

● R.D. 776 (Vildé-Plélan)

Quatre écluses, ainsi que la signalisation correspondante, seront mises en place par l'entreprise Guillemot de BROONS avec le concours du Conseil Départemental.

● Intersection la Landelle - rue du pont des vignes :

Un aménagement destiné à réduire la vitesse sera effectué par l'entreprise Thébault de TADEN.

> Réfection d'une portion de route

(Sortie SUD du Boculé vers la R.D. TRELIVAN-TREBEDAN)

Ces travaux de réfection du tapis roulant seront effectués par la même entreprise que pour la R.D. 61. Ils seront cofinancés avec la commune de TRELIVAN.

L'aménagement de sécurité, pour couper la vitesse à l'Est du village du Boculé, sera réalisé à la suite de la réfection de la voirie.

> Cour de l'école maternelle

Un enrobé remplacera la partie de la cour ensablée. Un puits perdu va être créé sur le terrain stabilisé pour diminuer l'afflux d'eaux pluviales. Les travaux seront réalisés en juillet par l'entreprise Colas de SAINT-GUINOUX.

■ TRAVAUX

Installation de rideaux à la maison des associations.

La salle des associations a été équipée de rideaux. Le soleil parfois très intense, gênait les occupants durant leurs activités !

Des drapeaux pour mieux repérer la Mairie



Pour mieux repérer la mairie, il a été décidé d'acheter trois mâts et des supports muraux avec des drapeaux. C'est la société SEDI EQUIPEMENT qui a fourni ce matériel pour un montant de 874,59 euros H.T. soit 1 049,51 € T.T.C.

Bretagne Très Haut Débit

Le haut débit est arrivé à Vilde-Guingalan en avril 2015

Les opérations de montée en débit, lancées à partir de 2014 par les collectivités bretonnes, sous maîtrise d'ouvrage du syndicat mixte Mégalis Bretagne, permettent d'améliorer les débits de l'accès à Internet dans des zones aujourd'hui très mal desservies. Elles constituent une des premières étapes du projet Bretagne Très Haut Débit, dont l'objectif est d'amener le très haut débit à travers la fibre optique à 100 % des foyers bretons.

■ La montée en débit : des travaux...

Les travaux menés sur la commune de Vilde-Guingalan sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte Mégalis Bretagne et confiés à la société Orange ont permis de remplacer sur plusieurs kilomètres le câble de cuivre, depuis le central téléphonique de Plélan-le-Petit jusqu'à une nouvelle armoire (le « nœud de raccordement abonnés » (NRA)) par la fibre optique. L'installation dans ces armoires d'équipements électroniques par les opérateurs de télécommunications offre aux usagers, particuliers et entreprises, des niveaux de services jusqu'à 20 Méga bits par seconde via la technologie ADSL, voire plus dans certains cas, en lieu et place des 0,5 à 2 Méga bits par seconde constatés jusqu'à présent.

■ ...à la mise en service

Dès cette semaine, environ 400 foyers de Vilde-Guingalan rattachés au sous-répartiteur situé au centre du bourg, ainsi que les entreprises installées sur cette zone, verront leurs débits Internet considérablement augmenter sans changer leur installation, le réseau cuivre du téléphone étant conservé entre la nouvelle armoire de montée en débit et le domicile ou les bureaux.

Les personnes ayant déjà l'ADSL à bas débit et une box devront contacter leur Fournisseur d'Accès Internet afin, le cas échéant, de disposer de nouveaux services (télévision haute définition sur ADSL, vidéo à la demande, bouquet de chaînes de TV, téléphonie, etc.)

Ceux qui ne disposaient pas jusqu'à ce jour de l'ADSL ou avaient choisi une autre solution d'accès internet (Wimax ou Satellite par exemple) peuvent désormais souscrire un abonnement ADSL chez l'opérateur de leur choix en fonction des services souhaités.

Cette opération de montée en débit, réalisée dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit, et en conformité avec le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique des Côtes d'Armor, est co-financée par l'Union Européenne (FEDER), l'État (Fonds national pour la société numérique), la Région Bretagne, le Département des Côtes d'Armor et Dinan Communauté.

CONTACT :

Mégalis Bretagne : Sandrine Chabot - Tel : 02.99.65.05.47 / 06.74.34.58.43
Mail : s.chabot@releasepresse.com

Conseil Général des Côtes d'Armor : Alain Lozac'h ou Eric Boulanger
Tel : 02.96.62.50.05.



Affaires scolaires et périscolaires

LES SORTIES SCOLAIRES

Le sacre du printemps



En cette belle journée d'avril, les enfants de maternelle, parés de costumes multicolores fabriqués par leurs petites mains se sont rendus à la Maison du Temps Libre. Les soleils, les chats et les perroquets ont défilé dans la bonne humeur. Ce beau moment s'est achevé sur une danse frénétique.

A la découverte du métier d'éclusier



Les enfants de la grande section et du CE1 se sont rendus à la maison du canal d'Ille-et-Rance à Hédé-Bazouges et à la maison éclusière. Ils ont pu découvrir le métier d'éclusier et le mode de vie dans les années 1900. Après la pause pique-nique, les enfants ont effectué une randonnée ludique contée sur le thème du loup.

Découverte au fil de l'eau

Dans le cadre de « je parraine ma rivière » accompagné de Laurent CHATAIGNER de la Maison de la Rance, les élèves de CM1/CM2 ont découvert différents milieux aquatiques : l'eau douce sur les bords du ruisseau de Vaux du Moulin et l'eau salée dans l'estuaire de l'Arguenon au Guildo.



L'observation des paysages et des animaux de ces milieux a permis aux enfants de comprendre l'importance du respect de l'environnement. Lors du pique-nique, les enfants ont eu la chance de faire la connaissance des deux résidents de l'Arguenon : deux phoques. La réalisation de posters a immortalisé ces deux belles journées.



LES TAP

Tout feu, tout flamme



Du carton, du papier mâché, de la peinture, une bouteille en plastique ont permis aux enfants des cycles 2 et 3 lors des TAP de réaliser un volcan plus vrai que nature. Un mélange de bicarbonate, de vinaigre et colorant alimentaire a simulé une éruption.

Interview du Maire

Les enfants des TAP ont joué au « petit reporter » pour interviewer le Maire, Jean-Yves Juhel. L'article a été réalisé par les enfants.

>> Mission petit reporter

Avant d'interviewer Monsieur Le Maire, on a visité la mairie avec Madame Lemoine, adjointe au maire. Son bureau est petit et la salle d'honneur est grande, il y a une grande table avec 16 chaises pour le Conseil Municipal. On nous a montré un vieux cadastre et des registres d'état civil dont le plus vieux date de 1830.



Ensuite, on est monté aux archives, c'est là où on stocke tous les registres de délibérations des conseils municipaux, et tous les autres papiers importants de la commune



Puis le 27 janvier, Monsieur Le Maire est venu à notre rencontre ...



Mr le Maire est retraité de la banque. Quand il était petit, il voulait devenir professeur d'EPS. Il y a sept ans, il souhaitait se présenter aux élections parce que selon lui, il restait des choses à faire sur la commune. Depuis son élection, il se sent responsable de la vie communale. Il nous a expliqué que sa liste avait été élue par les vildéens puis les conseillers municipaux l'ont élu comme maire. Il nous a également dit avoir quatre adjoints qui l'aident car un maire ne peut pas tout faire, il délègue. Nous lui avons demandé ce qu'il faisait de ses journées et nous a répondu qu'il ne passait pas ses journées assis à son bureau, mais qu'il était présent tous les matins à la mairie et qu'il participait à de nombreuses réunions. Quand on lui a demandé s'il connaissait des gens célèbres, il nous a



répondu avoir rencontré, lors des congrès annuels des maires, des personnes telles que Monsieur François Hollande, Monsieur François Fillon ou bien encore Madame Marine Le Pen.



Merci à Monsieur le Maire de nous avoir consacré de son temps.

Les enfants du cycle 3

Arts et culture

La saison se termine fin juin pour les activités de gym et danses bretonnes.

Pas de trêve pour le Scrabble : Nous continuons à jouer juillet et août.

L'amicale laïque



La fin d'année scolaire approche et l'amicale laïque organise la traditionnelle kermesse de l'école publique le dimanche 28 juin prochain. N'hésitez pas à venir nombreux profiter des stands, spectacles des enfants et du tirage de la tombola : le gros lot de cette année est une traversée en famille sur l'île de Jersey.

Merci encore à tous les vildéens, parents d'élèves et bénévoles d'avoir participé aux manifestations

de ce printemps. La vente de sacs cabas avec l'impression des dessins d'enfants dessus ainsi que l'opération pizzas réalisée, en partenariat avec la pizzeria L'Appaloosa de Trévilan, ont été un succès.

Nous vous attendons également à la rentrée pour le vide-grenier/ vide-dressing le dimanche 13 septembre 2015 qui aura lieu dans le centre-bourg de Vildé-Guingalan (emplacements possibles intérieur/extérieur).

Espérant vous compter au nombre de nos participants, bien cordialement.

Les membres de l'Amicale laïque

Le comité des fêtes

Le Comité des Fêtes a organisé le samedi 27 mars une soirée théâtre avec la venue de la troupe de PLÉLAN -LE-PETIT les " Tréteaux Plélanais". Devant une salle comble, les comédiens ont interprété une comédie de Danielle et Patrick HAUDECOEUR "thé menthe ou t'es citron ?" en deux actes et en première partie quelques petites scènes comiques "brèves de trottoir".

Le 21 novembre 2015 une soirée musique et chants sera proposée avec la venue de Yvon ETIENNE, chanteur hors normes et tout terrain depuis plus de 30 ans !

Agenda des événements

- 11 juillet 2015 :** Feu d'artifice organisé par la commune et repas organisé par la Société de Chasse
- 11 septembre 2015 :** Foulées organisées par l'association Autour d'Emeric et d'Anthony
- 13 septembre 2015 :** Braderie organisée par l'Amicale Laïque
- 17 octobre 2015 :** Exposition organisée par l'association Arts et Culture
- 24 octobre 2015 :** Repas à emporter organisé par la Société de Chasse
- 21 novembre 2015 :** Soirée chants (chanteur : Yvon ETIENNE) organisée par le Comité des Fêtes

Cyclo Club Vildéen

Pleine activité pour l'Amicale des Cyclos Vildéens en juin !

Ce dimanche 7 juin, une grande sortie par le Cap Fréhel était organisée avec la participation de vingt adhérents du club qui en compte vingt-sept.



Une journée idéale pour cette sortie particulière longeant la côte avec le magnifique paysage entre le Cap Fréhel et les Sables d'or.

La journée s'est prolongée par un apéritif suivi d'un pique-nique à



l'espace plein air et jeux de Vildé Guingalan et un affrontement sans merci aux boules, palets et jeux de cartes.

Le club salue aussi les performances des cyclosporifs du club ayant hissés plusieurs fois le maillot du club sur la plus haute marche du podium.

Quelques cyclos se préparent également aux grandes concentrations de juin : La Costarmoricaine, L'Ardéchoise, La Bernard Hinault et La Pierre Le Bigaut à CALLAC.

Tous les dimanches matin les cyclos se regroupent près de la salle des associations (en ce moment à 8 heures 30) pour des circuits de 80 à 90 kilomètres.

Randonneurs Pays de Plélan



Le 12 avril 2015 VILDE-GUINGALAN accueillait 130 marcheurs qui ont arpenté le sentier des trois villages sous un soleil radieux. Les randonneurs ont terminé la saison par un pique-nique à TRÉBÉDAN suivi à 14 heures 30 de la marche habituelle sur un nouveau circuit.

La sortie annuelle est fixée au 5 juillet 2015 : cap sur l'île de MOLENE. Le départ est à 7 heures 30 au stade de PLÉLAN-LE-PETIT et le retour vers 19 heures 30.

L'assemblée générale aura lieu à LANGUÉDIAS le 19 septembre 2015 où sera défini le calendrier de la saison prochaine. Un repas sera organisé à l'issue de cette réunion, possibilité de réservations auprès des responsables communaux.



École de Foot

L'école de football compte 150 jeunes entre les moins de 6 ans au moins de 19 ans.



Les mercredis, vendredis et samedis, les jeunes s'entraînent sur les terrains de chaque commune (Vildé-Guingalan et Plélan Le Petit) car nous sommes en groupement jeunes.



La saison prochaine nous serons un nouveau club le «**Football Club du Pays de Plélan Vildé**» (FCPPV).

Les Matches des U9, U13, U15 se déroulent

sur les terrains de Vildé-Guingalan, les parents et les habitants de la commune viennent les voir et les encourager.

Voici le nombres d'équipes et de joueurs par catégorie avec leurs niveaux de district des Côtes d'Armor :

- U16-U17-U18 : 21 joueurs, une équipe engagée en D1
- U14-U15 : 17 joueurs, une équipe engagée en D2
- U12-U13 : 24 joueurs, deux équipes engagées au Niveau 1 et Niveau 3
- U10-U11 : 35 joueurs, trois équipes engagées, une en élite, une niveau 1 et une en niveau 3
- U8-U9 : 24 joueurs, trois équipes engagées dans le bassin Rance Émeraude
- U6-U7 : 18 joueurs, trois équipes engagées dans le bassin Rance Émeraude

Pour finir la saison, toutes les équipes ont participé à de nombreux tournois dans les bassins de notre département et en dehors.

Les joueurs U18 ont été finalistes de la coupe U18 crédit agricole.

Vendredi 12 juin 2015, nous avons reçu le diplôme du **LABEL ECOLE DE FOOTBALL FFF 2014-2017 GJ PLELAN VILDE**.

Numéros utiles de la section « école de foot »

pour tout renseignement (inscription des jeunes et bénévoles)

Responsable : Laurent LEMBOURG (tél : 02.96.82.13.34)

Le club de l'amitié

Sortie au Lac de Guerlédan



Lundi 8 juin, de bon matin, 19 vildéens ont embarqué à bord d'un autocar pour se rendre sur le site de Guerlédan .

A l'arrivée à Mur de Bretagne, le petit déjeuner était servi au village-vacances.

L'Assec du lac a fait l'actualité ces derniers mois., En effet, les 300 hectares du lac ont été asséchés pour un examen complet du barrage en particulier des parties immergées et pour des travaux de maintenance .

La sortie ayant lieu un lundi , il n'y avait pas d'affluence aux plus beaux points de vue de la vallée engloutie.

Dans la matinée , le tour du lac était prévu avec 4 arrêts :

- **Le barrage** (1930) en lui-même avec les commentaires techniques d'un guide .
- **L'anse de Sordan**, 40 mns de balade pour descendre au fond du lac et découvrir de plus près les vestiges de la vallée .Véritable paysage lunaire où tout a été figé pour l'éternité .
- **Pose photo** sur le très beau site de **l'Abbaye de Bon- Repos**.
- **Pause à « Beau Rivage »** avec découverte d'autres vestiges .

La « vallée engloutie », à découvert pendant six mois, sera de nouveau immergée pour de longues décennies.

Puis retour au village- vacances où le déjeuner était servi.

L'après-midi , avec une animatrice du VVF, séance de diapos avec différentes vues sur le lac vide et sur le lac plein, le barrage,les écluses, etc.

Puis découverte de deux petits musées :

- l'un sur les costumes bretons et sur les différents objets du quotidien d'antan.
- l'autre sur le cyclisme. Ceci pour préparer l'arrivée d'une étape du tour, le 11 juillet à Mur de Bretagne.

Puis pour finir, un film très intéressant sur l'histoire des ardoisières de la région.

Avant de reprendre le car, pour le retour, le club a offert un pot à tous les participants à cette sortie . Très belle journée avec une météo presque estivale.

Nicole Robert



Rance Poker Club

Votre association de poker Ludique et sans argent, près de chez vous !

Développement du POKER No Limit Texas Hold'em (NLTH) de niveau amateur, avec respect des valeurs de convivialité, tolérance, honnêteté, pédagogie, responsabilisation des personnes et prévention contre l'addiction et l'isolement (selon la législation en vigueur et en relation avec la police des jeux). Notre association loi 1901 a été créée en juin 2012 et le siège social est à l'adresse du Président (6, résidence des Lilas 22980 Vildé-Guingalan). Président : Xavier Cabuy, trésorier : Fabien Lengronne et secrétaire : Sébastien Vingtier.

Tous les niveaux de joueurs sont acceptés, chaque nouveau visiteur a droit à DEUX parties gratuites avant d'adhérer ou non, et les parties se déroulent à La Maison des Associations de la commune tous les LUNDIS à partir de 20h00. Attention: l'accès de la salle (rue de l'école) est interdite aux moins de 18 ans et aucun enjeu d'argent est autorisé.

Comme en 2014, il y aura beaucoup de championnats successifs et de nouveautés en 2015, sous forme de tournois récompensés par de nombreux lots (bons d'achat, tickets d'entrée pour tournois en casino, cotisations futures gratuites). Le budget global des lots redistribués en 2015 atteindra les 2000 € !!!

Le Président précise bien : "Aucun lot en argent liquide ou par chèque ne sera redistribué directement aux adhérents gagnants notre club associatif respecte scrupuleusement la loi afin de valoriser une saine et belle image du poker moderne".

ÇA VOUS TENTE D'APPRENDRE, D'ESSAYER, OU MÊME DE VOUS AMÉLIORER ?

Alors venez jouer un Lundi soir et rejoindre une ambiance vraiment sympa et chaleureuse, avec tout de même une réelle probabilité de 2 chances sur 3, de gagner un lot !!!

N'HÉSITEZ PAS À VENIR VOIR OU ESSAYER, C'EST GRATUIT !!! A BIEN TÔT !!!

Renseignements : 06 50 58 80 60 ou xavier.cabuy@orange.fr.
Page Facebook : <https://www.facebook.com/RancePokerClub>

Club de foot seniors



Voilà une saison footballistique qui se termine.

Nous avons le plaisir de vous informer que notre équipe A monte en PH, ce qui signifie que nous retrouvons le niveau ligue.

L'équipe B a fait un parcours plus qu'honorable en terminant 1^{ère} de son groupe.

Nous remercions tous les bénévoles, dirigeants, arbitres et joueurs qui donnent de leur temps tous les dimanches. Nous espérons qu'ils vont tous nous suivre et renouveler leur aide pour la saison prochaine.

En effet, une nouvelle saison s'annonce et afin de permettre une meilleure évolution et aussi de donner la possibilité aux jeunes formés à l'école de foot Plélan-Vildé de rester au sein du même club, de nous donner la possibilité de rivaliser avec les clubs voisins, nous avons pris la décision de fusionner avec le club plélanais. Nos deux clubs ne font plus qu'un et s'appelle :

FOOTBALL CLUB DU PAYS PLELAN - VILDE

Le club comporte une école de foot, 3 équipes minimum seniors et une équipe foot loisirs.

L'équipe A évoluera en PH, la B en D1, la C en D3. Les matchs se dérouleront ainsi: La A et C joueront en première partie de saison sur le terrain de Plélan et la B seule en journée décalée sur le terrain de Vildé. Ceci permettra d'avoir un match toutes les semaines. En deuxième partie de saison les matchs seront inversés : A et C à Vildé B à Plélan. Les matchs de coupe auront lieu à Vildé en première partie de saison.

Nous comptons sur vous pour venir encourager nos équipes et pour nous soutenir. Nous avons toujours besoin de bénévoles, joueurs, arbitres.

NUMEROS UTILES : Seniors M. GOULEY Aurélien : 06 50 33 34 05
M. HERCOUET Gaëtan : 06 82 33 25 93

Jeunes M. LEMBOURG Laurent : 06 43 40 71 09
M. VANUXEM Georges : 06 81 41 14 81

Association «Autour d'Eméric et d'Anthony»



Les membres du Bureau informent les vildéens que les FOULEES D'EMERIC ET ANTHONY n'auront pas lieu le 27 juin 2015 (comme annoncé dans le précédent bulletin) mais le VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2015.

Ce changement de date a été décidé en raison de l'organisation imposée de la Frappadingue à DINAN le 28 juin : cette course de 12 kms sur un parcours ludique attend environ 3 000 coureurs de tous niveaux ! Le concept est connu sur toute la France et bénéficie d'une grande médiatisation. Nous ne pouvons donc pas rivaliser ! Le départ des Foulées sera donné à 19 h 30 derrière la Maison du Temps Libre pour un circuit sur route de 10 km mesurés en 3 boucles uniquement à VILDE GUINGALAN. Ce nouveau parcours est accessible à tout public à partir de 16 ans, muni d'un certificat médical de course à pied en compétition.

La marche populaire se déroulera en sens inverse de la course,

en laissant libre choix aux marcheurs de faire 1, 2 ou les 3 boucles proposées.

Les stands habituels seront à la disposition du public : buvette, vente de galettes-saucisses, vente de gâteaux-crêpes et vente de tee-shirts. Rappelons que l'ensemble des bénéfices récoltés sera reversé entre les services pédiatriques de l'Hôpital Sud à RENNES et l'association PETITS PRINCES qui réalise les rêves d'enfants gravement malades à PARIS.

Pour sécuriser au maximum la manifestation, l'association communiquera dans les cahiers des élèves à la rentrée scolaire et dans les boîtes aux lettres des riverains les modalités de circulation dans le bourg de VILDE GUINGALAN le 11 septembre 2015 entre 18h30 et 21 heures.

Nous comptons sur vous tous pour venir encourager les coureurs, pour participer à la marche ou à la course, afin de soutenir notre action humanitaire : redonner le sourire aux enfants hospitalisés !



Société de Chasse de VILDÉ GUINGALAN

ORGANISE LE REPAS DU FEU D'ARTIFICE
sous chapiteau, au terrain des sports
à partir de de 19h30.

Jambon à l'Os

Menu Adulte

Roulade Surimi, macédoine, œuf, tomate
Jambon à l'os, pommes de terre, ratatouille
Fromage, tartelette, café

12 €

bnc*

Menu Enfant

Carottes râpées, saucisson à l'ail
Jambon à l'os, chips
Tartelette

6 €

bnc*

PLAT A EMPORTER AU TARIF DE 12 €
A retirer à la salle des fêtes à partir de 18h00

Merci de déposer votre règlement accompagné du coupon réponse
chez Mme DELAMOTTE - 16, rue de la Landelle - VILDÉ.

Pour tous renseignements : Tél. 02 96 82 11 63 ou 06 83 86 54 12

RÉSERVATION AVANT LE 1^{er} JUILLET 2015

bnc* : Boisson non comprise

FEU D'ARTIFICE LE SAMEDI 11 JUILLET 2015

Feu d'Artifice et Bal à partir de 23h00

ÉCOLE - Groupes scolaire «1, 2, 3 soleil»

Primaire : 02 96 27 09 05
Maternelle : 02 96 27 02 13
Cantine scolaire : 02 96 82 16 61
Garderie : 02 96 27 02 13

SANTÉ

Maison médicale : 02 96 27 01 09 ou 02 96 27 01 79
Pharmacies :
KILIC (PLÉLAN-LE-PETIT) : 02 96 27 62 73
COBIGO-YZANIG (TRÉLIVAN) : 02 96 85 05 33
Hôpital René PLÉVEN : 02 96 85 72 85
Polyclinique du Pays de Rance : 02 96 85 85 85
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48

SOCIAL

SOS Enfance maltraitée : 119
Maison du Département : 02 96 85 81 60
Drogue - Tabac - Alcool Infos : 113 ou 0 800 23 13 13
Solitud'Ecoute : 0 800 47 47 88

COMMUNAUTÉ

Dinan Communauté (accueil) : 02 96 87 14 14
Déchetterie des Landes Fleuries (QUÉVERT) :
02 96 87 51 37

ÉNERGIES

EDF : Dépannage électricité : 0 810 333 122
Dépannage gaz : 0 810 433 022

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

URGENCES SAMU : 15

APPEL URGENCES : 112